

MONFINANCIER EPARGNE



OPC Diversifié Global Macro Absolute Return

AOÛT 2015

Part I
Part P

ISIN: FR0010843946
ISIN: FR0011136100

Caractéristiques

Valeur liquidative Part I	99,72 €
Valeur liquidative Part P	101,02 €
Fonds mixte euro	au 28/08/2015
Diversifié	

Univers de référence

Toutes classes d'actifs (actions, indices internationaux, taux, matières premières, devises), l'allocation dépend de l'appréciation par le gérant des fondamentaux macroéconomiques.

Stratégie d'investissement

MonFinancier Epargne est un fonds diversifié global macro agissant sur toutes classes d'actifs telles que les indices boursiers internationaux, les taux d'intérêt, les principales devises et matières premières en excluant les opérations complexes. Les principaux instruments utilisés sont les futures, options et trackers cotés sur des marchés organisés et liquides. L'objectif principal du fonds est de générer une performance absolue annuelle supérieure à l'Eonia, décorrélée des marchés actions, en visant une volatilité inférieure à 10% dans le but de préserver au mieux le capital. La part spéculative du fonds comparée à l'actif net est réduite par conséquent, de façon systématique, pour atteindre cet objectif de volatilité.

Caractéristiques

• Forme juridique	Fonds Commun de Placement
• Classification	OPCVM diversifié
• Catégorie	Mixte EUR Agressif
• Secteur	Aucune contrainte
• Code Isin Part I	FR0010843946
• Code Isin Part P	FR0011136100
• Devise	Euro
• Indice de référence	Eonia
• Société de gestion	Republic AM
• Agrément AMF	AMF GP 06-000025
• Date de création Part I	15/03/2010
• Date de création administrative Part P	21/10/2011
• Date de début de gestion Part P	24/02/2012
• Valeur initiale	100
• Dépositaire	CM-CIC Securities
• Audit	Cabinet Deloitte
• Valorisateur	CICAM
• Gérants	Christophe Gautier/ Laurent Cohen
• Valorisation	Quotidienne
• Réception des ordres	Chaque jour avant 10h
• Souscription minimale Part I	5 000 €
• Souscription minimale Part P	100 €
• Droits d'entrée	Néant
• Droits de sortie	Néant
• Frais de gestion Part I	1,5% TTC
• Frais de gestion Part P	2% TTC
• Commission de surperformance	15% TTC au-delà de l'Eonia
• Actif net	1,8 M€
• Valeur liquidative	99,72 €
• Plus haut 1 an	Part I 101,12 €/ Part P 102,98 €
• Plus bas 1 an	Part I 92,74 €/ Part P 94,37 €
• Horizon conseillé	supérieur à 3 ans

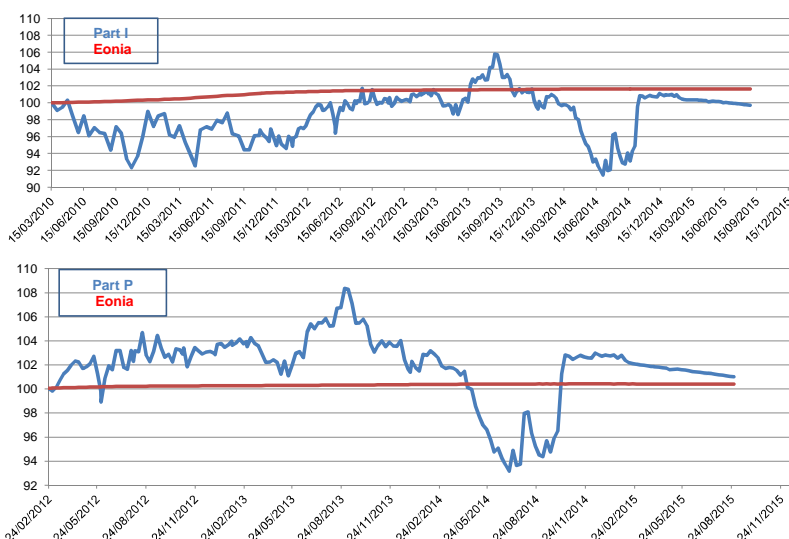
Contacts GSD Gestion

• christophe.gautier@gsdgestion.fr	Tél : (33) 1 42 60 93 86
• laurent.cohen@republic-am.com	Tél : (33) 1 42 60 92 97

Performances

	2015	2014	2013	2012	2011	2010
MONFINANCIER EPARGNE I	-1,22%	1,70%	-0,87%	5,27%	-2,15%	-2,79%
MONFINANCIER EPARGNE P	-1,76%	1,43%	-1,44%	2,86%*		
Eonia	-0,02%	0,05%	0,09%	0,26%	0,87%	0,35%
Rang Quartile	4	1	4	4	1	4

*La performance 2012 débute le 24/02/2012. En année pleine, la performance 2012 aurait été de 4.77%.



Commentaire de gestion

Macroéconomie et gestion

La valorisation de notre fonds a été stable pendant le mois de août. Nous n'étions, que très peu exposés, sur la période.

Le bilan des marchés européens est très négatif sur l'ensemble du mois d'août, suite à l'accélération baissière lors de la dernière semaine sur front d'inquiétudes chinoises quant au rythme de croissance dans l'Empire du Milieu.

Le marché parisien a enregistré sa plus forte baisse mensuelle en 4 ans à -8,45%. Shanghai a dévissé de 12,5% ce mois-ci, cumulant -40% depuis son plus haut de juin.

Sans surprise, la tendance est similaire à Wall Street où l'indice Dow Jones a fini sur un repli de 6%.

Au-delà de la prise de conscience brutale par les investisseurs que la Chine, sur la voie de la normalisation vers une économie de services, affichera dans les années à venir un taux de croissance plus proche de celui des pays développés, le principal sujet d'interrogation aujourd'hui concerne le timing du durcissement de politique monétaire de la Fed.

Si beaucoup d'indicateurs tels le niveau de chômage, les statistiques immobilières et le niveau d'inflation sont favorables à un relèvement des taux pour la première fois depuis 8 ans, la nervosité des marchés et la moindre croissance chinoise ont rendu moins impérieux la nécessité de la faire très rapidement.

Logiquement, valeurs cycliques sensibles à la croissance mondiale telles les valeurs automobiles et du luxe ont plus souffert que les autres de la fragilité ambiante.

La principale raison de ce choc sur les marchés, au delà des ajustements de modèles d'anticipations des économistes et de prévisions de résultats des entreprises, réside principalement dans le facteur Liquidité qui affecte tous les flux de toutes classes d'actifs et ce désormais de manière colossale et brutale.

En effet, l'abondance exceptionnelle de liquidités dans le monde qui découle des politiques monétaires expansionnistes des grandes banques centrales affecte de manière décuplée les risques, par effet d'entonnoir sur les investissements, et s'oppose de manière frontale à la capacité devenue très restreinte des acteurs finaux à absorber les contre chocs pour des raisons réglementaires plus strictes, au nom de la sacrosainte sécurité paradoxalement,

Pourtant, si des épisodes de volatilité plus nombreux sont à redouter dans les trimestres et années à venir pour ces mêmes raisons, le changement de cycle en faveur des pays développés (la croissance change de camp, tout simplement, des pays producteurs de matières premières vers le pays importateurs qui bénéficient du choc déflationniste extraordinaire de ces derniers trimestres provoqué par la chute des prix du pétrole et des métaux industriels) crée des opportunités très intéressantes d'acheter à « bon compte » sur les niveaux de valorisation actuels très raisonnables (14x les résultats pour la France, en ligne avec les niveaux historiques) et pour des raisons fondamentales, dès que la nervosité, et seulement à ce moment-là, aura perdu de sa vigueur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des placements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change. Les documents réglementaires sont tenus à votre disposition. Ce document est donné à titre d'information et ne constitue ni une offre commerciale ni une incitation à investir. Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

